

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud

**Décision n° 10536 du 9 mars 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ2105528S

**Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de
l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie
nationale ;

Vu la décision n° 50056 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032355S),

Vu la décision n° 58467 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032346S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2021 :

Bernat	Laurent	NIGEND : 161 357
---------------	---------	------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2021 :

Yilmaz	Tarek	NIGEND : 247 242
Baron	Nicolas	NIGEND : 318 950
Azas	Jérôme	NIGEND : 306 905
Rouchy	François	NIGEND : 262 710

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2021 :

Huri	Teiti	NIGEND : 325 439
Julien	Eloi	NIGEND : 325 181
Chapuis	Kevin	NIGEND : 363 136

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mars 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud,
A. Browaëys*